

# CONCOURS VIDEO FACEnetwork's

« FACENetwork » est une association qui représente, tant au niveau national qu'euro péen, les intérêts de près de 13 000 producteurs fermiers et artisanaux de fromages et de produits laitiers, situés dans 19 pays européens et regroupés au sein d'une quarantaine d'organisations techniques et professionnelles.

**« FACENetwork » vise à préserver, développer et promouvoir la diversité et la richesse des fromages fermiers et artisanaux en Europe.**

Nous organisons ce concours vidéo depuis plusieurs années. Notre objectif est de mettre en lumière la réalité actuelle et la diversité du secteur laitier traditionnel en Europe, à travers les yeux des personnes qui travaillent dans ce secteur.

## 1- QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce concours est ouvert à tout producteur de fromages et de produits laitiers âgé de plus de 18 ans. Il est également ouvert aux futurs fromagers et futurs fabricants de produits laitiers, en formation ou en stage dans un atelier fermier ou artisanal, à condition d'avoir plus de 18 ans.

La participation est gratuite.

## 2- QUE DEVEZ-VOUS MONTRER DANS VOTRE VIDEO ?

Via des images, mais aussi en utilisant éventuellement d'autres moyens tels que des commentaires parlés, des sous-titres, de la musique, etc., vous devrez présenter :

- l'atelier dans lequel vous travaillez ;
- votre perception personnelle de la vie d'un producteur de fromages ou de produits laitiers fermiers ou artisanaux ;
- votre vision du rôle de la tradition dans la production de fromages et de produits laitiers.

Les commentaires parlés et les sous-titres peuvent être faits dans votre propre langue. Il n'y a pas d'obligation d'utiliser l'anglais, ni une autre langue.

N'oubliez pas de préciser l'endroit où est basée votre activité (ville, pays,...), le contexte géographique qui est le vôtre (zone de montagne, zone rurale ou urbaine, ...), ainsi que quelques informations sur l'historique de votre entreprise (entreprise familiale ? entreprise nouvellement installée ou non ?...) et toute autre information qui vous semblerait importante.

Le film proposé au concours devra :

- être votre propre travail ;
- ne pas porter atteinte aux droits d'autrui ;
- respecter les participants et le public, en montrant une certaine sensibilité culturelle, et en évitant les images indécentes, choquantes ou dérangeantes (ex : traitements abusifs ou dommageables envers des personnes ou des animaux).

## 3- FORMAT

**Chaque vidéo doit durer au maximum 5 minutes.** Il n'y a aucune exigence particulière concernant le format. La vidéo peut être réalisée via n'importe quelle technologie, y compris le téléphone portable, dans la mesure où elle est ensuite soumise via l'application de téléchargement sur <https://www.face-network.eu/video-contest> dans un format « standard », qui peut être téléchargé sur n'importe quel ordinateur.

#### **4- COMMENT CANDIDATER ?**

Il ne sera accepté qu'une seule vidéo par personne.

Les vidéos (ou un lien d'accès à celles-ci) peuvent être envoyées au plus tard le jour de la date limite, en ligne via notre application de téléchargement : <https://www.face-network.eu/video-contest>

Les inscriptions envoyées avant ou après la période de soumission ou toute inscription qui ne respecte pas les conditions de participation ne peuvent être acceptées.

#### **5- JURY ET MODALITES DE SELECTION**

Le jury sera composé de producteurs fermiers et artisanaux ainsi que de techniciens du secteur.

Les vidéos seront jugées sur leur capacité à délivrer clairement un message pertinent et compréhensible pour un large public, sur la réalité et la spécificité d'un atelier laitier fermier ou artisanal. L'originalité, l'impact global et l'intérêt artistique seront également pris en compte.

Les moyens choisis pour présenter la vidéo (par exemple, l'utilisation ou non de commentaires, de sous-titres, de musique ou la langue utilisée, etc) ne seront pas pris en compte dans l'évaluation.

Le jury évaluera les vidéos lors d'une réunion annuelle du FACEnetwork. Trois gagnants seront désignés. Les décisions des juges seront irrévocables.

Les gagnants seront informés via les coordonnées fournies au moment de leur inscription. Leurs noms seront ensuite publiés sur le site Web de FACEnetwork.

#### **6- PRIX**

**Premier prix :**

- Un pack de fromages fermiers et artisanaux internationaux, fabriqués par des fromageries membres du réseau FACEnetwork

**Second et troisième prix :**

- Une sélection d'ouvrages sur les fromages traditionnels européens.

**Les trois vidéos primées seront publiées sur le site internet de FACEnetwork.**

#### **7- COPYRIGHT**

En s'inscrivant, les participants demeurent propriétaires de leurs vidéos et peuvent continuer à les utiliser comme ils le souhaitent.

En soumettant une candidature, les participants acceptent que leur vidéo puisse être utilisée sur le site Web de FACEnetwork ou sur YouTube, à condition que leur identité en tant que propriétaire de la vidéo soit clairement indiquée.

#### **8- DONNEES PERSONNELLES**

Les renseignements personnels fournis dans le cadre du concours vidéo ne seront pas utilisés par FACEnetwork pour d'autres fins, ni partagés avec un tiers, sauf s'il existe une obligation légale de le faire.

**Pour toute question concernant le concours vidéo de FACEnetwork  
Veuillez contacter : [info@face-network.eu](mailto:info@face-network.eu)  
[www.face-network.eu/video-contest](https://www.face-network.eu/video-contest)**